

**F Evaluation COSME A2**  
MH/JC/JP  
769-2017

**Bruxelles, le 11 octobre 2017**

**AVIS**

**sur**

**LA CONSULTATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE CONCERNANT  
L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME PME (COSME)**

(approuvé par le Bureau le 23 août 2017,  
entériné par l'Assemblée plénière du Conseil Supérieur le 11 octobre 2017)

## **Présentation du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME**

Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME est un organe consultatif fédéral belge, créé par la loi du 24 avril 2014 relative à l'organisation de la représentation des indépendants et des PME. Il regroupe plus de 170 fédérations nationales interprofessionnelles et professionnelles agréées par les autorités belges, défendant les intérêts des indépendants et des petites et moyennes entreprises. Le Conseil Supérieur existe, dans sa forme actuelle, depuis plus de 50 ans. Il a trois missions.

Le Conseil Supérieur est le porte-parole des indépendants, des professions libérales et des PME belges. Selon la définition belge, les PME correspondent à des entreprises qui, dans la définition européenne, sont désignées comme étant des petites et micro-entreprises. Il exerce ce rôle entre autres en rendant des avis formels qui sont adressés en premier lieu aux Ministres concernés du gouvernement fédéral belge mais aussi au Parlement belge et aux instances européennes. Les avis du Conseil Supérieur portent sur toutes les facettes possibles de la vie professionnelle des indépendants et des PME : la politique générale PME, les réglementations professionnelles, les pratiques du commerce, la problématique des retards de paiement, la simplification administrative, etc.

Le Conseil Supérieur a aussi une compétence de représentation en ce sens qu'il délègue des représentants dans les organes consultatifs ou de gestion de diverses instances socio-économiques. Le Conseil Supérieur désigne ainsi les représentants des indépendants et des PME dans une trentaine d'instances officielles.

Enfin, le Conseil Supérieur est une plate-forme de concertation pour les indépendants et les PME.

Le Conseil Supérieur est enregistré sous le numéro 59919253482-83 dans le registre de transparence commun adopté par le Parlement européen et la Commission européenne.

*Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME a pris connaissance de la consultation publique de la Commission européenne portant sur l'évaluation intermédiaire du programme pour la compétitivité des entreprises et des petites et moyennes entreprises (COSME) (2014-2020). Après une réunion le 5 juillet 2017 de la commission ad hoc regroupant les organisations interprofessionnelles concernées, le Bureau du Conseil Supérieur a émis d'urgence le 23 août 2017 l'avis suivant entériné par l'Assemblée plénière du Conseil Supérieur le 11 octobre 2017.*

## CONTEXTE

Le programme européen pour la compétitivité des entreprises et des PME pour la période 2014-2020, plus brièvement dénommé COSME, est fixé par le Règlement (UE) n° 1287/2013. Il s'agit en première instance d'un programme-cadre qui prévoit les objectifs, le budget, les accents et quelques instruments concrets, qui devront être concrétisés à l'aide de programmes de travail annuels. COSME est le successeur du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation 2007-2013 (CIP). Le programme dispose d'un budget de 2,3 milliards d'euros pour une période de sept ans. COSME est étroitement lié à Horizon 2020 (le programme-cadre pour la recherche et l'innovation 2014-2020) et ne peut être dissocié des autres programmes et initiatives politiques européennes, tels que la stratégie Europe 2020, le Small Business Act, le plan d'action Entrepreneuriat 2020, la politique régionale européenne, etc.

COSME vise le renforcement de la compétitivité et de la durabilité des entreprises de l'UE et se concentre surtout sur les PME (c'est-à-dire selon la définition européenne < 250 travailleurs). Quatre objectifs plus spécifiques peuvent être distingués :

- (1) Améliorer l'accès au financement pour les PME sous la forme d'investissements en capital-risque et sous forme de prêts;
- (2) Améliorer l'accès aux marchés, en particulier à l'intérieur de l'Union mais également à l'échelle mondiale;
- (3) Améliorer les conditions-cadres pour la compétitivité et la durabilité des entreprises;
- (4) Promouvoir l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale.

Les PME et les organisations représentant leurs intérêts peuvent faire usage des opportunités offertes par le programme COSME de deux manières. D'une part, elles peuvent utiliser elles-mêmes l'aide et les services offerts dans le cadre de COSME. Pour une PME par exemple, en prenant un crédit à un taux favorable; pour une PME ou une organisation, en demandant de l'information. D'autre part, elles peuvent collaborer elles-mêmes à l'exécution des actions de COSME. Par exemple, en organisant contre rémunération une conférence ou en offrant des services de soutien aux entreprises. Une grande partie de COSME est en effet exécutée par adjudications.

## POINTS DE VUE GENERAUX

Pour participer à cette consultation, le Conseil Supérieur a utilisé le questionnaire prévu à cette fin par la Commission européenne. Tel qu'il a été transmis à la Commission européenne, le questionnaire dûment rempli est repris plus loin dans le présent avis.

Vu les limitations d'un tel questionnaire, le Conseil Supérieur a préféré reprendre et expliquer brièvement et de manière séparée dans le présent avis ses points de vue généraux sur ce dossier, afin que les parties intéressées autres que la Commission européenne, comme les responsables politiques belges associés à la politique européenne, puissent facilement avoir une image claire de ces prises de position.

Pour choisir les problèmes à approfondir dans le présent avis, le Conseil Supérieur s'est également inspiré des résultats provisoires de l'étude d'évaluation sur COSME, qui est exécutée à la demande de la Commission européenne et qui soulève un certain nombre de questions spécifiques.

### **1. Les PME sont des entreprises de moins de 50 travailleurs.**

En Belgique, par petites et moyennes entreprises on entend de manière courante les entreprises de moins de 50 travailleurs, donc les entreprises qui selon la définition européenne des PME sont désignées comme étant les petites et microentreprises. La définition européenne des PME considère toutes les entreprises de moins de 250 travailleurs comme des PME. Sans préjuger du résultat de la révision de la définition européenne des PME actuellement en cours de préparation, le Conseil Supérieur fait observer que, selon lui, cette limite de 250 travailleurs est trop élevée, surtout dans le contexte belge, mais également dans le contexte européen. La politique européenne en faveur des PME, notamment les diverses activités prévues dans le cadre de COSME, devrait en premier lieu viser les entreprises de moins de 50 travailleurs en prêtant une attention particulière aux entreprises de moins de 5 travailleurs.

### **2. Une participation plus élevée des PME et organisations belges.**

L'utilisation d'aides et la participation, également comme co-exécutant, des PME et organisations belges aux actions dans le cadre de COSME peuvent et doivent être améliorées selon le Conseil Supérieur. Par rapport au pays les plus participatifs, telles que la France, l'Italie et l'Espagne, la Belgique n'obtient pas de bons résultats. Le Conseil Supérieur estime que les pistes suivantes pourraient être retenues :

- Une meilleure communication sur les possibilités d'aide et de participation. Il faudrait collaborer avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles qui travaillent étroitement avec les PME.
- Moins de charges administratives pour les PME et les organisations pour obtenir des aides ou participer aux actions. En Belgique, il y a beaucoup de microentreprises et les organisations représentatives de certaines professions ou de certains secteurs sont généralement plus petites que les organisations similaires dans les grands Etats membres. Les petites PME et organisations ont moins de moyens pour faire face à la complexité administrative qui est encore trop souvent présente dans le cadre des demandes européennes.

- Encourager les banques à participer aux programmes COSME d'aide aux PME et stimuler les banques à informer les PME sur les aides publiques existantes dans le domaine du financement. Il faut vérifier si les accords existants avec le secteur bancaire ou la législation qui s'y rapporte ne devraient pas être étendus afin que les banques puissent informer au mieux dans toutes les situations les PME qui demandent un crédit sur les possibilités quant aux aides publiques lorsqu'elles sollicitent ce crédit.

### **3. Conserver la facilité "garanties de prêts" (LGF) pratiquement identique comme action prioritaire.**

La facilité de garantie de prêts (LGF, Loan Guarantee Facility) est actuellement la mesure COSME la plus importante. Le Conseil Supérieur est d'avis qu'elle doit le rester. Bien que des moyens et canaux de financement alternatifs doivent être promus, le prêt bancaire reste la forme de financement la plus utilisée par les PME belges. Par conséquent, il est important de bien soutenir cette forme de financement. Le Conseil Supérieur fait remarquer que, dans ce cadre, la LGF est un instrument efficace et qu'elle doit donc rester la priorité absolue dans le programme COSME.

Le Conseil Supérieur s'oppose à l'augmentation du montant maximal des prêts, actuellement fixé à 1,5 millions d'euros. Le groupe cible prioritaire de COSME devrait être formé par les petites et microentreprises. Dans ce groupe, il n'y a presque aucun besoin d'aide publique pour l'obtention de prêts d'un montant supérieur à 1,5 million d'euros.

Le Conseil Supérieur n'a aucune objection à l'extension de la LGF aux entreprises actives dans le domaine de la digitalisation et de l'innovation de rupture. Toutefois, dans cette hypothèse, un certain nombre de conditions préalables doivent être remplies :

- Il faut soutenir les PME et non pas les grandes entreprises ou les particuliers actifs sans statut entrepreneurial, par exemple dans le domaine de l'économie collaborative.
- Le cible principale de la LGF doit être les entreprises normales. L'innovation est très importante pour les PME et pour l'économie en général, mais il ne faut pas oublier que toutes les PME ne sont pas des entreprises high-tech. Beaucoup de PME sont actives dans les secteurs traditionnels, ce qui ne signifie bien sûr pas qu'il n'existe pas d'innovation dans ces entreprises et secteurs.
- Si des aides sont apportées aux entreprises créant l'innovation de rupture, il faut vérifier qu'elles respectent bien le level playing field. Si au contraire l'innovation de rupture a pour conséquence d'engendrer un manque de respect aux règles légales applicables, contrairement aux autres acteurs du marché, l'aide ne devrait plus leur être octroyée.

Finalement, une meilleure coordination avec les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) est recommandée en matière de LGF.

### **4. Intégrer ou différencier la facilité "capital-risque" pour la croissance (EFG).**

S'il existe un chevauchement entre la facilité "capital-risque" pour la croissance (EFG, Equity Facility for Growth) et les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI), il doit être résolu pour des raisons d'efficacité. Pour le Conseil Supérieur, peu importe si cela est fait en intégrant la facilité "capital-risque" pour la croissance dans les Fonds ESI ou en différenciant la facilité "capital-risque" pour la croissance. Une condition très importante est cependant de maintenir l'accent sur les petites entreprises des divers secteurs.

## **5. Poursuivre le programme " Erasmus pour jeunes entrepreneurs" (EYE).**

Quant au programme d'échanges Erasmus pour jeunes entrepreneurs (EYE), le Conseil Supérieur est partisan de sa continuation. Le programme connaît une participation limitée, mais ceux qui y ont participé le considèrent comme un succès. En outre, il a une plus-value au sein d'une niche bien définie. Le Conseil Supérieur est d'avis qu'il ne faut ni élargir ni réduire le programme.

## **6. Le Réseau Entreprise Europe (EEN).**

Le Conseil Supérieur observe qu'actuellement le Réseau Entreprise Europe (EEN) ne fonctionne pas bien en Belgique. Pour preuve, le simple fait que très peu de personnes connaissent les raisons pour lesquelles il est possible de faire appel au EEN. Le Conseil Supérieur formule les objectifs suivants pour un meilleur fonctionnement du EEN en Belgique :

- L'accent du EEN doit être mis sur l'information sur les règles et mesures européennes pour les PME. Le EEN ne devrait pas s'occuper de tâches déjà effectuées par des organisations gouvernementales existantes.
- Le EEN doit se rapprocher des entrepreneurs. A cette fin, une collaboration avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles est recommandée.
- Le EEN doit aussi viser les PME des secteurs économiques traditionnels et non seulement les entreprises high-tech. Ses activités doivent donc également être adaptées en ce sens.
- Il faut plus de clarté dans la communication sur le EEN. Soit on utilise systématiquement le nom EEN pour les activités dans le cadre du EEN, soit on utilise systématiquement les noms des organisations constituantes du EEN en Belgique.

## **7. Les petites entreprises et organisations doivent également pouvoir participer à l'exécution de COSME.**

Vu la manière dont les appels à propositions et les appels d'offres sont actuellement rédigés et vu la complexité administrative qui y est liée, les petites et microentreprises, ainsi que les organisations professionnelles et interprofessionnelles savent difficilement y participer. Bien que COSME ait précisément pour objectif de faciliter l'accès des PME aux marchés publics, lors de l'exécution de COSME cet aspect n'est pas suffisamment pris en considération. Les appels à propositions et les appels d'offres, ainsi que les procédures en la matière, devraient être conçus plus à la mesure des petites et microentreprises.

## **8. Objectifs actuels de COSME.**

Le Conseil Supérieur estime que les objectifs de COSME sont toujours d'actualité. Seul le sujet de l'entrepreneuriat de la seconde chance devrait être traité plus explicitement dans le programme. Bien que le personnel qualifié et la digitalisation soient également deux objectifs primordiaux pour les PME, le Conseil Supérieur estime qu'il faut d'abord essayer d'atteindre ces objectifs dans le cadre d'autres budgets et domaines politiques.

## **9. Combattre la prolifération d'organes et promouvoir l'harmonisation mutuelle.**

Le Conseil Supérieur met en garde contre la prolifération de toutes sortes d'organes, tels que les observatoires. De telles initiatives doivent être intégrées au maximum dans les structures administratives existantes. De plus, le Conseil Supérieur préconise une meilleure harmonisation et collaboration entre les différents organes et programmes politiques.

# LE QUESTIONNAIRE DE LA COMMISSION EUROPEENNE

## 1 Votre profil

\* 1.1 Les contributions reçues peuvent être publiées sur le site internet de la Commission, accompagnées de l'identité du contributeur. Veuillez indiquer votre préférence concernant la publication de votre contribution. Veuillez noter que, quelle que soit l'option choisie, votre contribution peut faire l'objet d'une demande d'accès aux documents en vertu du règlement (CE) n° 1049/2001 relatif à l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission. Dans ce cas, la demande sera évaluée par rapport aux conditions définies dans ce règlement et conformément aux règles applicables en matière de protection des données.

- Ma contribution peut être publiée sous le nom que j'ai indiqué. Je déclare que son contenu n'est pas illégal ni soumis à des restrictions liées à des droits d'auteur qui empêcheraient sa publication.
- Ma contribution peut être publiée mais je souhaite garder l'anonymat. Je déclare que son contenu n'est pas illégal ni soumis à des restrictions liées à des droits d'auteur qui empêcheraient sa publication.
- Je n'accepte pas que ma contribution soit publiée.

\* 1.2 Vous répondez en tant que/au nom d'un(e):

- Citoyen
- Entreprise
- Fédération d'entreprises européenne
- Fédération d'entreprises nationale
- Syndicat
- Organisation non gouvernementale
- Autorité publique nationale
- Autorité publique régionale/locale
- Institution financière/bailleur de fonds
- Etablissement universitaire/centre de recherche
- Cabinet de consultants/d'avocats
- Pépinière d'entreprises/grappe/centre de soutien à l'innovation
- Autre

\*Veuillez préciser

Organe consultatif fédéral belge regroupant et représentant les organisations belges des indépendants et des PME

\* 1.3 Êtes-vous inscrit au registre de transparence?

- Oui
- Non
- Sans objet

\* 1.4 Veuillez indiquer votre nom/celui de votre entreprise/organisation

Conseil Supérieur des Indépendants et des PME

\* 1.5 Veuillez indiquer votre adresse électronique

[cs.hr@economie.fgov.be](mailto:cs.hr@economie.fgov.be)

\* 1.6 Votre pays

- |   |                                     |   |  |
|---|-------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Autriche           | <input type="checkbox"/> Belgique   | <input type="checkbox"/> Bulgarie           | <input type="checkbox"/> Chypre                                      |
| <input type="checkbox"/> République tchèque | <input type="checkbox"/> Danemark   | <input type="checkbox"/> Estonie            | <input type="checkbox"/> Finlande                                    |
| <input type="checkbox"/> France             | <input type="checkbox"/> Allemagne  | <input type="checkbox"/> Grèce              | <input type="checkbox"/> Hongrie                                     |
| <input type="checkbox"/> Irlande            | <input type="checkbox"/> Italie     | <input type="checkbox"/> Croatie            | <input type="checkbox"/> Lettonie                                    |
| <input type="checkbox"/> Lituanie           | <input type="checkbox"/> Luxembourg | <input type="checkbox"/> Malte              | <input type="checkbox"/> Pays-Bas                                    |
| <input type="checkbox"/> Pologne            | <input type="checkbox"/> Portugal   | <input type="checkbox"/> Roumanie           | <input type="checkbox"/> Slovaquie                                   |
| <input type="checkbox"/> Slovénie           | <input type="checkbox"/> Espagne    | <input type="checkbox"/> Suède              | <input type="checkbox"/> Royaume-Uni                                 |
| <input type="checkbox"/> Albanie            | <input type="checkbox"/> Arménie    | <input type="checkbox"/> Bosnie-Herzégovine | <input type="checkbox"/> Islande                                     |
| <input type="checkbox"/> Moldavie           | <input type="checkbox"/> Monténégro | <input type="checkbox"/> Serbie             | <input type="checkbox"/> Ancienne République yougoslave de Macédoine |
| <input type="checkbox"/> Turquie            | <input type="checkbox"/> Ukraine    | <input type="checkbox"/> Autre              |  |

## 2 Évaluation du programme COSME

\* 2.1 Participez-vous, vous ou votre entreprise/organisation, au programme COSME ou avez-vous bénéficié, vous ou votre entreprise/organisation, d'un soutien financier du programme COSME?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

\* 2.1c Pour quelles raisons n'avez-vous pas participé au programme COSME?  
(Plusieurs réponses possibles)

- Je ne connaissais pas le programme COSME
- D'autres programmes européens ou internationaux étaient plus adaptés à mes besoins
- D'autres programmes nationaux ou régionaux étaient plus adaptés à mes besoins
- La participation au programme COSME impliquait trop de procédures contraignantes
- La probabilité de bénéficier des actions du programme COSME était faible
- J'ai eu des difficultés à trouver des partenaires de projet
- Je n'ai pas trouvé d'actions répondant à mes besoins
- Je ne disposais pas des ressources financières/humaines suffisantes pour préparer une proposition
- Autre

\*Veuillez préciser

En notre qualité d'organe consultatif fédéral, il ne nous appartient pas de participer au programme COSME

\* 2.2 Selon vous, dans quelle mesure le programme COSME soutient les actions suivantes?

	Pas du tout	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Sans importance pour mon activité	Je ne sais pas
*Faciliter l'accès des PME au financement au moyen de garanties/contre-garanties de portefeuilles de prêts	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Faciliter l'accès au capital-risque par l'apport de fonds propres aux PME	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Soutenir la création de jeunes entreprises, la croissance des PME et la transmission d'entreprises	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Encourager le financement transfrontalier et multinational	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Fournir des services intégrés de soutien commercial aux PME	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Améliorer les possibilités d'accès des PME aux nouveaux marchés dans l'UE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Améliorer les possibilités d'accès des PME aux marchés hors de l'UE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- |  |                                     |                                     |                          |                          |                          |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| *Assurer l'accès aux connaissances et aux informations pertinentes pour le développement des entreprises   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Contribuer à l'amélioration de l'environnement des entreprises dans l'UE (conditions propices à la création et à la croissance des entreprises, obtention de licences, etc.)  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Contribuer à réduire la charge administrative des PME   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Soutenir l'amélioration de la réglementation et les politiques fondées sur les données probantes au sein de l'UE  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Encourager les partenariats intersectoriels et les collaborations entre le public et le privé, par exemple au moyen d'activités de grappes                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Favoriser la compétitivité des secteurs industriels et des services (tourisme, construction, industrie chimique, etc.)  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Encourager l'adoption de nouvelles technologies et compétences (compétences numériques, technologies clés génériques (TGC), fabrication avancée, etc.)                        | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Favoriser l'émergence de nouveaux modèles et concepts d'entreprise (économie sociale, etc.)   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Promouvoir l'entrepreneuriat et la culture d'entreprise (par l'éducation, par exemple)  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Créer des possibilités pour les entrepreneurs (par exemple, par l'intermédiaire du programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs)   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| *Encourager l'esprit d'entreprise chez certains groupes cibles (les jeunes, les femmes, les entrepreneurs seniors, les migrants, les personnes socialement défavorisées, etc.) | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

\* 2.3 Pensez-vous que le programme COSME devrait prendre en compte d'autres besoins?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

\*Veuillez préciser

Entrepreneuriat de la seconde chance

\* 2.4 Les formes de financement et les actions suivantes relevant du programme COSME répondent-elles à vos besoins particuliers?

	Oui	Non	Je ne sais pas
*Subventions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Instruments financiers de garantie de portefeuilles de prêts	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Instruments financiers de fonds propres	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Marchés publics (appels d'offres)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Études (informations stratégiques, documents d'orientation, appui stratégique, instruments de suivi, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Actions de soutien aux activités de communication (vidéos, campagnes, portails, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Actions de soutien aux événements (ateliers, conférences, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Observatoires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Actions de renforcement des capacités (formation, programmes de mobilité tels que le programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Actions de coopération et de mise en réseau des PME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Réseaux de prestataires de services pour les PME (comme le réseau Entreprise Europe)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Réseaux de responsables politiques nationaux/régionaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Actions de coopération et de mise en réseau des grappes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Actions de soutien à l'internationalisation des PME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* 2.5 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

	Pas du tout	Un peu	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
*Le programme COSME est bien structuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Il est facile de trouver l'action/le soutien approprié(e) relevant du programme COSME qui répond à mes besoins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Les activités relevant du programme de travail COSME sont clairement définies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*La programmation annuelle du programme COSME est transparente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*La description des appels à propositions/d'offres est claire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Les conditions requises pour bénéficier des instruments financiers du programme COSME (garanties/contre-garanties de portefeuilles de prêts, fonds propres) sont claires et transparentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Les activités de communication du programme COSME atteignent les bénéficiaires potentiels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*Le niveau des exigences administratives pour participer aux actions du programme COSME

est proportionnel aux avantages

\*Le processus d'évaluation/d'attribution des actions du programme COSME est juste et transparent

\* 2.6 Si votre organisation est établie dans un pays tiers participant au programme, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

-----

\* 2.7 La Commission européenne met en œuvre plusieurs programmes de soutien. Comment décririez-vous les liens entre le programme COSME et les programmes suivants?

	Travail en synergie	Chevauchements	Travail en synergie mais quelques chevauchements	Complémentaires	Pas de liens	Je ne sais pas
*Fonds structurels et d'investissement européens (politique régionale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Fonds européen pour les investissements stratégiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Erasmus+	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
*Programme LIFE (programme de l'UE pour l'environnement et l'action pour le climat)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
*Politique agricole commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
*Mécanisme pour l'interconnexion en Europe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
*Horizon 2020 (recherche)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* EaSI (programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* Europe créative (programme de soutien de l'UE aux secteurs culturel et audiovisuel)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

\* 2.8 Selon vous, dans quelle mesure le programme COSME contribue-t-il à la réalisation des priorités suivantes de l'Union européenne?

	Pas du tout	Un peu	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
*Soutenir l'emploi, la croissance et l'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Promouvoir une union de l'énergie à l'aide d'une politique climatique prospective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
*Renforcer le rôle de l'Union européenne sur la scène internationale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Soutenir la création d'un marché numérique unique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
*Parvenir à un marché intérieur plus approfondi et plus équitable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Soutenir le développement durable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
*Encourager l'égalité entre les femmes et les hommes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

\* 2.9 Comment évaluez-vous la valeur ajoutée globale du programme COSME par rapport aux programmes de soutien nationaux et/ou régionaux aux PME et à l'entrepreneuriat?

- Plus élevée
- Égale
- Plus faible
- Je ne sais pas

\* 2.10 Comment évaluez-vous les avantages suivants que les bénéficiaires du programme COSME peuvent espérer tirer de leur participation à ce dernier par rapport aux programmes de soutien nationaux et/ou régionaux aux PME et à l'entrepreneuriat?

	Pas important	Peu important	Très important	Je ne sais pas
*Coopération accrue avec les partenaires d'autres pays	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Visibilité internationale accrue	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Masse critique consolidée pour relever des défis paneuropéens dans un domaine donné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Coopération accrue entre le monde universitaire et le secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Coopération interdisciplinaire renforcée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Financement de projets (qui, autrement, ne pourraient être soutenus à l'échelon national et/ou régional)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Répartition du risque de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Niveau de remboursement des coûts plus élevé que dans les programmes nationaux et/ou régionaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*2.10a Autre, veuillez préciser

L'Europe devrait porter ses efforts sur des initiatives dans lesquelles elle peut offrir plus de valeur ajoutée que les Etats membres. La politique européenne doit donc se concentrer sur les questions transfrontières entre Etats membres et sur des initiatives dont le traitement laissé aux Etats membres serait susceptible d'engendrer une concurrence entre eux.

\*2.11 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'idée que les changements suivants pourraient maximiser les retombées socioéconomiques du programme COSME?

	Pas du tout	Un peu	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Je ne sais pas
*Hausse du budget consacré aux instruments financiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Hausse du budget afin de fournir des services de conseil aux entreprises plus nombreux et approfondis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Élargissement considérable des programmes de mobilité liés à l'entrepreneuriat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Élargissement considérable des actions visant à soutenir l'adoption de nouvelles technologies et compétences, de nouveaux modèles d'entreprise, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Renforcement des synergies/de la coordination entre les programmes de l'UE/nationaux/régionaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Attention accrue aux actions de renforcement des capacités des jeunes entreprises et des PME, ainsi qu'à leur croissance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*2.11a Autre, veuillez préciser

Le Conseil Supérieur est convaincu que la mise à disposition de davantage de moyens pour offrir plus de services professionnels spécialisés aux PME augmenterait l'impact socio-économique de COSME. Cependant, une condition importante est que cette prestation de services ne s'effectue pas par l'intermédiaire du Réseau Entreprise Europe (Entreprise Europe Network) dans sa forme actuelle.

\*2.12 Avez-vous d'autres commentaires relatifs à des aspects qui n'ont pas été abordés dans la consultation?